



HAL
open science

La sociologie française et le travail ouvrier : pourquoi l'enquête, sur quoi l'enquête ?

Gwenaële Rot, François Vatin

► To cite this version:

Gwenaële Rot, François Vatin. La sociologie française et le travail ouvrier : pourquoi l'enquête, sur quoi l'enquête ?. Eric Geerkens; Nicolas Hatzfeld; Isabelle Lepinet Moret; Xavier Vigna. Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine, Éditions La Découverte, pp.349 - 367, 2019, 9782707199843. hal-02964296

HAL Id: hal-02964296

<https://sciencespo.hal.science/hal-02964296>

Submitted on 23 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La sociologie française et le travail ouvrier :
pourquoi l'enquête, sur quoi l'enquête ?

Gwenaële Rot et François Vatin

Je crois que la grande faiblesse de la sociologie du travail en France réside dans son académisme. Il ne suffit pas de recueillir des « opinions »... il faut partir du travail qui est, ou non, exécuté.

(Pierre Naville,
interview in *L'État des sciences sociales en France*, 1986).

Lors de la « seconde fondation » après-guerre de la sociologie française [Chapoulie, 1991], la méthodologie d'enquête est dominée par le modèle américain, même si les antécédents français ne manquent pas, avec la tradition leplaysienne. Les enquêtes sociologiques se multiplient au cours des années 1950 à l'initiative de l'État, mais aussi du monde économique, lesquels éprouvent les nouveaux besoins d'une connaissance des « goûts » (marketing), mais aussi des « opinions » et des « attitudes », qui marquent les comportements politiques et professionnels. Ce marché génère un nouveau corps professionnel, de statut privé ou public, avec le développement des emplois académiques (CNRS, universités) et la multiplication de petits engagements contractuels.

C'est en matière de travail industriel que la question de l'enquête de terrain se posa de la façon la plus nette. Il ne suffisait pas en effet, dans ce domaine, de réunir un panel représentatif pour faire passer un questionnaire, selon les méthodes américaines d'enquêtes d'opinion introduites en France par Jean Stoetzel (1910-1987). Même si le cœur de l'enquête résidait dans la passation d'un questionnaire destiné à un traitement statistique, cette démarche devait être négociée avec la direction de l'entreprise, le personnel d'encadrement, souvent, aussi, les syndicats. Pour y parvenir, il fallait mener une enquête préalable. Le terrain vécu fournissait aux enquêteurs une perception concrète de la configuration

sociale en jeu, que les résultats de l'enquête statistique avaient charge de valider « scientifiquement ». Mais cette expérience du terrain est occultée dans les publications finales [Rot et Vatin, 2008 et 2018b]. Il faudra attendre la diffusion en France d'une nouvelle vague intellectuelle, elle aussi venue des États-Unis, celle de l'école dite « de Chicago », pour que l'enquête trouve droit de cité dans l'écriture savante. Au-delà des problèmes de méthode, c'est l'objet même du discours sociologique que cette configuration interroge.

ÉTUDE D'UN RÉPERTOIRE

En 1962, l'Organisation de la coopération et du développement économique (OCDE) publie à la demande de l'Agence européenne de la productivité un *Répertoire des recherches et des instituts dans les sciences humaines appliquées au travail*¹. Ce document, qui fait suite à un premier répertoire publié en 1958, comprend les études en cours ou terminées après 1955 et couvre de ce fait une bonne dizaine d'années, à cheval sur les années 1950 et 1960. Son champ thématique est large :

Le répertoire se limite aux problèmes humains du travail qui se posent à tous les niveaux, dans l'industrie, l'agriculture, le commerce et l'administration et autres entreprises publiques et privées ainsi qu'aux problèmes qui, bien qu'extérieurs à l'entreprise, exercent néanmoins une influence directe sur les attitudes et le comportement au travail. Il couvre donc les sciences humaines appliquées et plus spécialement la sociologie, la psychologie et la physiologie industrielles. Les recherches fondamentales en matière d'économie ou de médecine sont en principe exclues, mais on a laissé le soin aux correspondants nationaux de juger si certaines études dans ce domaine entraient ou non dans le cadre du répertoire² [OCDE, 1962, p. 8].

Pour la France, ce répertoire comprend deux cents entrées. Parmi elles, quatre-vingt une procèdent d'une démarche d'enquête en milieu de travail. Certaines de celles-ci relèvent de la psychologie sociale, de l'économie appliquée ou de la médecine du travail. Si on se limite

1. L'Agence européenne de productivité (AEP) est créée en 1953 au sein de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), fondée en 1948 pour distribuer les aides du plan Marshall. L'AEP participe à l'organisation des « missions de productivité » aux États-Unis. Elle a, comme correspondant en France, l'Association française pour l'amélioration de la productivité (AFAP) fondée en 1950. À l'issue du Plan Marshall, l'OCDE a pris le relais de l'OECE. L'AEP disparaît avec l'OECE en 1961, mais les activités engagées sont poursuivies au sein de la nouvelle organisation [OCDE, 1962, p. 4].

2. Les notices ont été rédigées par les chercheurs sur la base d'une grille établie par l'AEP, qui n'a pas toujours été pleinement renseignée.

à la sociologie du travail, on aboutit à un effectif de cinquante-deux études dont trente-quatre portent sur le monde ouvrier. Ce *corpus* nous donne une idée assez consistante du champ de la sociologie du travail française de l'époque. Ces recherches sont hébergées au sein de quatre laboratoires : le Centre d'études sociologiques (CES), laboratoire historique créé pour la sociologie au sein du CNRS le 22 janvier 1946 ; l'Institut des sciences sociales du travail, organisme créé en 1951 par le ministère du Travail avec l'université de Paris ; le Groupe d'ethnologie sociale de Paul-Henry Chombart de Lauwe créé en 1950 au sein du CES auquel est associé, sous la direction du même, le « Centre d'étude des groupes sociaux » de statut associatif³ ; enfin, le Laboratoire de sociologie industrielle qu'Alain Touraine crée au sein de l'École pratique des hautes études en 1958. À eux seuls, ces quatre organismes accueillent quarante-trois des cinquante-deux opérations de recherche recensées.

Si on descend maintenant au niveau des individus (chercheurs ou directeurs de recherche), on peut classer les noms par ordre de fréquence d'apparition décroissante :

Nombre d'occurrences	Noms des chercheurs
10	Paul-Henry Chombart de Lauwe
6	Pierre Naville, Alain Touraine
4	Jacqueline Frisch-Gauthier
3	Michel Crozier, Georges Friedmann, Jean-Daniel Reynaud
2	Alfred Willener, Alain Girard, Jacques Jenny, Lucien Karpik, Nicole Leplatre (de Maupéou-Abou), Guy Barbichon, Jean-René Tréanton
1	Odile Benoit, Pierre Bernard, Antoinette Catrice-Lorey, Odile Chapuis, Joffre Dumazedier, Claude Durand, William Grossin, Madeleine Guilbert, Dominique Lahalle, Jacqueline Lenfant, Yves Legoux, Pierre Louchet, Claudine Marengo, Marc Maurice, Henri Mendras, Bernard Mottez, Jacques Retel, Pierre Rolle, Jean Stoetzel

Ce classement ne préjuge pas du rang scientifique des chercheurs à l'époque, même s'il est partiellement corrélé à l'ancienneté dans la profession (seuls les chercheurs confirmés apparaissent plusieurs fois, car ils dirigent les recherches des plus jeunes). D'autres biais interviennent, car certains sont plus loin du champ concerné par le répertoire, comme

3. En 1954, Chombart de Lauwe, membre du CES, crée, sous forme associative, le Bureau d'études sociotechniques, qui devient en 1955 le Centre d'études des groupes sociaux, afin de gérer les contrats de recherche. En 1959, Michel Crozier crée dans le même objectif le Centre de recherche de sociologie administrative, également associatif. Ces institutions privées rejoindront ultérieurement le giron du CNRS, puisque le laboratoire de Chombart de Lauwe est à l'origine du Centre de sociologie urbaine (CSU) et celui de Crozier, du Centre de sociologie des organisations (CSO).

Joffre Dumazedier, Henri Mendras ou Jean Stoetzel. On note toutefois la relativement faible présence de Georges Friedmann qui avait dominé la période antérieure, ce qui s'explique par un certain retrait de sa part et, en revanche, l'ascendant pris par Pierre Naville. Enfin, si Paul-Henry Chombart de Lauwe, souvent oublié des bibliographies de sociologie du travail, apparaît de façon massive, c'est parce qu'il a une intense activité contractuelle pour partie à l'écart des institutions académiques [Chombart de Lauwe, 1996].

Une large part de ces opérations fait l'objet d'un financement contractuel d'organismes publics français ou européens⁴. Pour les premiers, le Conseil supérieur de la recherche (CSR), le Commissariat général au Plan d'équipement et à la productivité (CGP), l'Agence française pour l'accroissement de la productivité (AFAP) ; les ministères du Travail (MT), de l'Éducation nationale (MEN), de la Justice (MJ) et de la Construction (MC) ainsi que le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports (HCJS). Pour les secondes, l'Agence européenne de productivité (AEP), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), la Communauté économique européenne (CEE)⁵. À cette liste, il faut ajouter des financements de collectivités locales, d'entreprises publiques et privées et un financement de la Fondation Rockefeller (FR). Il faut enfin citer le CNRS, qui apparaît comme financeur des diplômes d'études supérieures ou des thèses réalisées au Centre d'études sociologiques et au Laboratoire de sociologie industrielle⁶.

Le monde industriel domine dans cette liste, mais il n'est pas hégémonique. Le mot « ouvrier(e) » intervient dans les titres de dix-neuf de ces études, le mot « industrie(l) », dans ceux de dix. Une étude porte sur les contremaîtres, une autre, sur les techniciens. Globalement, nous avons évalué à trente-six sur cinquante-deux le nombre d'études portant spécifiquement sur le monde industriel. Les chercheurs travaillent aussi sur les employés de bureau (trois études), les employés de l'hôtellerie, les agriculteurs, mais aussi sur les effets de l'urbanisation, les déplacements domicile-travail, les horaires de travail, le travail féminin, les jeunes actifs, la cessation d'activité, la sécurité sociale, le sous-emploi, etc.

4. La rubrique n'est pas toujours instruite dans le répertoire. Il est donc difficile de fournir une évaluation pertinente.

5. Cette accumulation de sigles correspond moins à une diversité des sources de financement qu'à la succession historique des institutions ouest européennes. L'AEP disparaît avec l'OECE en 1961, la CECA, créé en 1951, se fond de fait dans la CEE en 1957.

6. La nature de ces financements n'est pas précisée dans le répertoire. Les jeunes chercheurs sont parfois recrutés comme « stagiaires » puis « attachés de recherche » au CNRS.

	Nombre total d'études	Financeurs	Études sur le monde industriel
Centre d'études sociologiques	17	CNRS, CSRS, CGP MEN, collectivités locales, entreprises	15
Institut des sciences sociales du travail	13	AEP, CGP, OCDE, CECA	7
Groupe d'ethnologie sociale	8	CGP, MC, MJ	0
Laboratoire de sociologie industrielle	6	CNRS, CSR, AFAP, FR, CGP, AEP	7
Centre d'études et de recherches psychotechniques	2	MT, OCDE	2
Institut national d'études démographiques	2	CEE	1
Laboratoire de psychologie sociale :	1		1
Universités (Bordeaux et Strasbourg)	2	MT	2
CCO Centre de culture ouvrière	1	CGP et HCJS	1
Total	52		36

Thématiques	Effectif global	Dont		
		Démarche d'enquête	Sociologie <i>stricto sensu</i>	Monde industriel
Structure de l'organisation (de l'entreprise)	13	2	1	1
Fonctionnement de l'entreprise	12	4	4	3
Attitude à l'égard du travail, motivation, rémunération	16	15	13	11
Exigences du travail et analyse des tâches	11	5	2	2
Ambiance du travail	13	0	0	
Conception des machines et de l'équipement	7	1	1	1
Tension et fatigue	12	2	0	0
Sécurité	8	2	0	0
Recrutement et sélection du personnel	20	2	1	1
Formation et promotion	22	4	0	0
Problèmes particuliers de certaines catégories de personnel	30	18	8	4
Relations industrielles	8	4	4	4
L'industrie et la collectivité	27	22	18	9
Divers	1	0	0	0
Total	200	81	52	36

Pour chaque pays, ces études sont classées selon un plan thématique établi dans le courant de l'année 1960 par un groupe de travail de l'AEP représentant les différents correspondants nationaux. Le tableau suivant classe les études françaises selon ce plan. Ce classement est discutable, tant dans la définition des rubriques que dans les choix de classement, mais il donne une idée suggestive des conceptions qui avaient alors cours. Sur les cinquante-deux études de notre corpus, trois rubriques en regroupent trente-neuf ; ce sont celles aussi (si on lit le tableau dans l'autre sens) où la sociologie est la mieux représentée. La rubrique la plus significative est « attitude à l'égard du travail, motivation, rémuné-

ration », pour laquelle la sociologie totalise treize des seize entrées. Suit la rubrique : « l'industrie et la collectivité » (dix-huit sur vingt-sept) et, moins significatif : « Problèmes particuliers de certaines catégories de personnel » (huit sur trente-huit). Si on limite l'investigation aux études qui portent sur le monde industriel, deux rubriques dominent : « attitudes... » et « l'industrie et la collectivité »⁷.

On peut tirer de ce premier inventaire quelques conclusions dont certaines confirment des résultats bien établis et dont d'autres guident la réflexion qui suit. On peut noter d'abord l'importance de la recherche contractuelle avec les grands organismes de planification français et européens chargés du relèvement et de la modernisation de l'Europe occidentale après-guerre. Comme l'a souligné Michael Rose, les sociologues du travail français apparaissent à cette époque comme les « servants du pouvoir » [Rose, 1979]. On peut noter ensuite le rôle important occupé dans ce contexte par l'ISST, organisme à mi-chemin de la recherche et de la bureaucratie étatique qui a été créé pour gérer les fonds provenant de ces institutions [Tanguy, 2011]. On note enfin l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs formés dans ce contexte. Parmi eux, le quarteron qui fonde en 1959 la revue *Sociologie du travail* (Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine et Jean-René Tréanton) et leurs disciples [Borzeix et Rot, 2010]. À côté d'eux, il ne faut toutefois pas oublier les personnalités plus indépendantes que sont Paul-Henry Chombart de Lauwe et Pierre Naville.

Notre questionnement porte sur l'articulation entre ce paysage institutionnel et les thématiques de recherche. De quoi parlent les enquêtes de « sociologie du travail » des années 1950-1960 ? La question n'est pas évidente, si on songe au caractère très polysémique de la notion même de « travail ». Elles parlent peu, nous allons le voir, du travail entendu comme une activité concrète ; elles parlent peu aussi, sauf exception, des « travailleurs », dans leurs conditions concrètes d'existence, dans l'entreprise, comme en dehors de l'entreprise. Qui sont d'ailleurs ces travailleurs, objet des enquêtes, et quelle place faut-il faire parmi eux aux ouvriers *stricto sensu* ? C'est cet objet obscur des enquêtes de sociologie du travail des années 1950-1960 que nous voudrions ici dégager.

7. Forcément, la troisième rubrique distinguée va plus faire apparaître d'autres catégories de personnel.

LA SOCIOLOGIE DU TRAVAIL ET LE TRAVAIL

Peut-on faire de la sociologie du travail sans interroger le travail lui-même ? Georges Friedmann était avant-guerre inspiré par la tradition psychotechnique, qui préfigure l'ergonomie, importée après-guerre de Grande-Bretagne [Friedmann, 1946 et 1948]. La notion de « taylorisme », au cœur du questionnement de Friedmann, fournissait l'instrument d'une sociologisation de la question. Rappelons toutefois que celui-ci a beaucoup varié sur ce point : défenseur du taylorisme contre ses critiques humanistes « anti-machinistes » avant-guerre, il en devient au cours des années 1950 un critique virulent [Vatin, 2004 ; Rot et Vatin, 2004]. Pour autant, il poursuit la même idée : le travail taylorisé générerait une nouvelle conscience sociale. Disciple de Maurice Halbwachs, il considère que les représentations sociales sont le produit des conditions matérielles d'existence. Le « milieu technique » dans lequel évolue la classe ouvrière produit un « être au monde » différent de celui de la classe paysanne qui évoluait dans un « milieu naturel » [Friedmann, 1953].

Cette orientation sociotechnique inspire les premières enquêtes menées sous la direction de Georges Friedmann à la fin des années 1940. Quatre enquêtes parallèles sont lancées en 1948 : celle dans l'industrie horlogère du Doubs de Viviane Isambert-Jamati [1955], celle sur les laminoirs ardennais de Maurice Verry [1955], celle sur l'industrie de la chaussure à Romans de Jacques Dofny et celle de Touraine [1955] aux usines Renault de Billancourt, menée en 1949 pour la préparation d'un mémoire de Diplômes d'études supérieures d'histoire sous la direction d'Ernest Labrousse. Il conviendrait d'ajouter à cette première salve d'études de sociologie du travail, les recherches de Jacqueline Frisch-Gauthier [1958, 1961, 1963] qui reposent sur une observation participante menée entre 1950 et 1952 dans une usine métallurgique de la région parisienne et celles de Christiane Peyre, également engagée comme ouvrière, à la raffinerie de sucre Say à Paris dans le XIII^e arrondissement⁸. Tous ces jeunes intellectuels, sensibilisés à la question ouvrière, avaient fait l'expérience du travail industriel. Désireux de poursuivre la réflexion, ils s'étaient tournés vers Georges Friedmann, devenu la référence incontournable dans le domaine, après la publication, en 1946, de ses *Problèmes humains du machinisme industriel* et son élection, la même année, à la Chaire d'histoire du travail du Conservatoire national des Arts et Métiers.

Ces enquêtes devaient, selon Friedmann, porter sur « les répercussions des transformations technologiques sur la nature et la répartition des catégo-

8. Ch. Peyre abandonne quant à elle la sociologie, mais publie en 1962 un récit sur son expérience industrielle [Peyre, 1962].

ries et fonctions professionnelles dans quelques industries françaises caractéristiques⁹ » [Touraine, 1955, p. 9]. L'enjeu était « de dresser à des dates différentes, 1920, 1935, 1948 par exemple, un bilan professionnel, non pas théorique et reposant sur des chiffres simplement rassemblés, mais réel, plus sensible aux qualifications de fait qu'aux dénominations officielles souvent trompeuses. Les chercheurs étaient invités, dans une seconde étape, à observer les formes prises par la conscience professionnelle dans le secteur étudié » [*ibid.*]. Il s'agissait donc d'élaborer une sociologie de la classe ouvrière en termes de « conscience de classe » qui s'appuie sur les conditions techniques et matérielles du travail : « Le sujet de cette enquête, partant de faits technologiques et professionnels, implique, dans leurs éléments fondamentaux, les problèmes culturels de la vie ouvrière de notre temps » [*ibid.*]. Mais, comme le souligne Touraine, cela n'a pu être réalisé dans l'enquête à Billancourt : « Il n'a semblé possible ni à M. Friedmann, ni à nous-mêmes, d'étudier les attitudes au travail à partir de la considération des seuls aspects professionnels de celui-ci sans se rallier implicitement à des hypothèses dangereuses » [*ibid.*].

Touraine distingue dans son ouvrage, publié en 1955, trois « phases sociotechniques », A, B et C, qui sont, tout à la fois, des étapes du développement techniques et des modes d'organisation du travail. Cette conceptualisation fut mal reçue par Friedmann, qui considéra que son disciple se serait aventuré en imaginant la possibilité d'une recomposition du travail humain (phase C), après sa décomposition par le taylorisme (phase B). Ce débat anticipe la polémique qui opposa, quelques années plus tard, Friedmann et Naville à propos de l'automation [Friedmann, 1962]. Pour Friedmann, qui adopte à partir de 1950 un point de vue profondément pessimiste sur le présent et l'avenir du travail ouvrier, le taylorisme constitue l'horizon indépassable de l'organisation industrielle. Cette conviction éloigne profondément Friedmann de l'analyse de Touraine, dont la démarche procédait pourtant directement de son orientation première. En effet, l'enquête sociotechnique avait, d'une certaine manière, perdu pour Friedmann sa signification initiale. On connaissait désormais le « milieu technique » (expression qu'il substitue en 1950 à celle de « nouveau milieu » utilisée en 1945) dans lequel évolue le travailleur industriel. Charge aux ergonomes et aux ingénieurs des méthodes d'améliorer à la marge ce qu'on appellera bientôt les « conditions de travail »¹⁰. Pour Friedmann, les questions à étudier par les sociologues

9. A. Touraine met entre guillemets cette formule issue d'un document de la main de Georges Friedmann.

10. L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) est fondée en 1973.

sont celles de l'adaptation des hommes au milieu industriel, mais aussi des compensations susceptibles de leur permettre de déployer leurs capacités intellectuelles, affectives et morales en dépit d'un travail désespérément frustrant [Friedmann, 1950].

Sous la tutelle de Friedmann, la sociologie du travail des années 1950 est ainsi prise dans un étau. D'un côté, elle s'intéresse assez peu au travail lui-même, si ce n'est comme contexte. D'autres disciplines en ont la charge : psychotechnique, ergonomie, organisation scientifique du travail. De l'autre, elle reste distante vis-à-vis du travailleur lui-même, qu'elle ne saisit pas dans la multiplicité de ses attributs sociaux : son sexe, son origine ethnico-sociale, etc. La sociologie de la classe ouvrière, incarnée notamment par Paul-Henry Chombart de Lauwe (1913-1998), va, dans le sillage croisé de Le Play et de Halbwachs, prendre en charge ces questions en allant à la rencontre du « monde ouvrier » dans sa vie quotidienne : famille, logement, quartier, transports... [Chombart de Lauwe, 1956]. La question est posée parallèlement dans le contexte colonial, notamment en Algérie, ce qui suscite les premiers travaux de Pierre Bourdieu [1962, 1963]. Les héritages culturels apparaissent indissociables des conditions matérielles d'existence. C'est notamment, la question du rapport au temps, dont Bourdieu souligne, après Max Weber, l'importance dans l'existence économique quotidienne.

La thématique des obstacles culturels et sociaux à la mise au travail salarié a une longue tradition, nourrie de l'expérience coloniale, mais aussi de l'histoire proprement européenne [Vatin, 2012]. Elle est, d'une certaine manière, ressuscitée en France même dans le contexte de la modernisation d'après-guerre. Il s'agit, d'une part, d'examiner la capacité au travail industriel de nouvelles catégories de population mobilisées par le salariat : les ruraux, les immigrés, les jeunes, les femmes et, d'autre part, de mesurer l'adaptabilité des ouvriers indigènes aux changements techniques et sociaux qui s'annoncent. Le terme d'« attitudes », dont nous avons vu la présence dans l'introduction de l'ouvrage de Touraine en 1955, fournit l'instrument conceptuel de cette interrogation. Il est présent dans le titre de la rubrique centrale pour la sociologie du travail du répertoire de l'OCDE et dans pas moins de huit titres sur les cinquante-deux de notre corpus.

LE TRAVAIL *VERSUS* LE TRAVAIL : ATTITUDES ET ENGAGEMENTS

La sociologie du travail hérite de la pensée sociale du XIX^e siècle, celle qui pense le Travail, avec une majuscule, comme la figure antithétique du Capital dans le rapport salarial. Mais cette thématique est revisitée

par la tradition américaine propagée par les missions de productivité organisées à partir de 1949 [Boltanski, 1981 ; Barjot, 2002]. Pour les sociologues du travail de cette génération, le rapport capital/travail est marqué par un certain antagonisme (celui mis en lumière par la pensée socialiste), mais cet antagonisme n'est pas irréductible. Des relations sociales bien organisées peuvent permettre, selon les vœux des États du *Welfare*, comme du patronat progressiste et des syndicats « réformistes », de dégager des compromis au bénéfice de tous. La question est cruciale dans l'Europe de la guerre froide et tout particulièrement dans un pays comme la France, caractérisée par un Parti communiste puissant. Elle est au cœur du projet politique du Club Jean Moulin, créé en 1958 par Daniel Cordier et Stéphane Hessel, tous deux anciens résistants, au sein duquel des jeunes sociologues du travail comme Michel Crozier et Jean-Daniel Reynaud sont très actifs [Andrieu, 2002 ; Borzeix et Rot, 2010].

Cette interrogation sociopolitique soutient les demandes faites aux sociologues par les institutions publiques françaises et européennes. La classe ouvrière est-elle prête aux changements inéluctables résultant de la modernisation de la société française ? Faut-il craindre ses réactions ? Le concept d'attitude fournit de cette façon un cadre conceptuel à ces interrogations. Il a été introduit en France par Jean Stoetzel (1910-1987) lors de son retour des États-Unis en 1938. Il s'agit pour lui d'une « disposition à agir », un « montage mental à l'égard de certaines questions » [Stoetzel, 1941, p. 8], l'« opinion » étant la réponse verbale résultant de l'attitude. Ce concept sert de soubassement théorique aux enquêtes par sondage que Stoetzel – qui a créé l'Institut français d'opinion publique (Ifop) en 1938 – promeut en France après-guerre.

Ces mêmes méthodes d'enquêtes par questionnaires traités statistiquement sont utilisées dans les travaux de sociologie industrielle sur des échantillons plus ou moins importants. Les auteurs ne manquent jamais de noter le nombre de questionnaires distribués et font valoir la scientificité du traitement mécanographique des données. Mais que cherche-t-on vraiment à mesurer ? Attitudes par rapport à quoi ? La liste des usages du terme dans les titres des études répertoriées par l'OCDE en dresse un inventaire. On a d'abord les attitudes face aux « changements techniques » ou à l'« automation ». On a ensuite, plus généralement les « attitudes au travail » en fonction de l'origine des travailleurs, jeunes, immigrés, agriculteurs. On s'intéresse aussi aux attitudes des ouvriers par rapport à la « culture » et au sentiment de classe, ainsi qu'aux attitudes « syndicales ». On mesure enfin également les attitudes des employés de bureau (Michel Crozier), des agriculteurs (Henri Mendras) ou des assurés sociaux (Antoinette Catrice-Lorey et Jean-Daniel Reynaud).

Le questionnaire de la première phase d'enquête à Mont-Saint-Martin (1954-1955) permet de préciser les contours de ces mystérieuses attitudes. L'enjeu est de saisir ce que pensent les travailleurs du « progrès », ici représenté par un nouveau laminoir dont l'introduction va modifier le contenu et l'organisation du travail. Le changement technique est au cœur du propos, mais il n'est pas étudié pour lui-même. Il s'agit de mesurer l'acceptabilité sociale de cette machine, comme si le « changement » était en soi un objet sociologique indépendamment de son contenu¹¹. Ce thème fait l'objet des questions 8, 9 et 11 du questionnaire :

– Qu'est-ce qui vous plaît, qu'est-ce qui vous déplaît dans votre travail actuel ?

– Qu'est ce qui est important pour qu'un emploi soit un bon emploi ?

- a) l'intérêt du travail lui-même
- b) les conditions matérielles
- c) les rapports avec les camarades
- d) la liberté qu'on a dans son travail
- e) le salaire
- f) la possibilité d'acquérir une plus grande qualification
- g) la possibilité de monter
- h) la bonne organisation du travail
- i) les rapports avec la maîtrise
- j) l'attitude de la direction
- k) la sécurité de l'emploi

– Si on compare le travail d'une aciérie à celui d'autres industries qu'est ce qui est mieux et moins bien dans une aciérie ? [Reynaud *et al.*, 1955, p. 21.]

On comprend pourquoi Michel Crozier a pu se déclarer rétrospectivement totalement indifférent à la question technique [Crozier, 2002, p. 112]. Le concept d'organisation qu'il développe au début des années 1960 vise à identifier cet objet proprement « social » qui se déploierait dans les relations de travail. Mais la démarche de Crozier ne se différencie pas alors de celle de ses amis Alain Touraine et Jean-Daniel Reynaud avec qui il vient de créer la revue *Sociologie du travail*. Ceux-ci se sont simplement répartis les terrains : le travail ouvrier pour Reynaud et Touraine, le travail administratif pour Crozier, et, l'on peut ajouter, le travail agricole pour Mendras. Dans tous les cas, l'objet des enquêtes est de saisir les « attitudes » des travailleurs face à la modernisation en cours de la société française. Dans les enquêtes ultérieures menées sous la

11. Lors de la seconde phase de l'enquête, après l'installation du laminoir, Claude Durand, disciple d'Alain Touraine, reprendra des interrogations plus sociotechniques inspirées des trois « phases » de son maître.

direction d'Alain Touraine on cherche à dépasser le cadre fermé de l'atelier pour identifier plus largement la « conscience de classe », rebaptisée « conscience ouvrière » dans la thèse qu'il soutient en 1964 [Touraine, 1966]. Ce retour à une conception plus macroscopique des relations sociales, associée à un vocabulaire à consonance marxiste, permet à Touraine de se démarquer de la psychosociologie des relations humaines d'inspiration américaine. Mais cette démarche le conduit finalement à se détourner des questions du travail pour développer, après 1968, la sociologie des « nouveaux mouvements sociaux ».

CONTREPOINT

Quelques travaux abordent toutefois plus frontalement le contenu du travail. C'est le cas des enquêtes de Madeleine Guilbert [1966] sur les fonctions des femmes dans l'industrie ou de celles de Vivianne Isambert-Jamati [1955] sur l'industrie horlogère de Franche-Comté, ou encore de leur recherche conjointe sur le travail à domicile dans la confection féminine [1956], travaux restés dans l'orientation initiale de Friedmann. Nous examinerons plus loin les travaux sur l'automatisation de Pierre Naville, qui abordent la question *via* une fine attention aux rapports homme-machine. Il faut enfin citer les travaux restés confidentiels de Jacqueline Frisch-Gauthier, qui évoquent ceux menés à la même époque outre-Atlantique par Donald Roy [1952].

Comme Donald Roy, Jacqueline Frisch-Gauthier, licenciée ès Lettres, travaille comme ouvrière spécialisée. C'est cette expérience dans une entreprise de fabrication d'isolants électriques, qui a duré de 1950 à 1952, qui l'a amenée à prendre contact avec Georges Friedmann. Celui-ci l'incite à tenir un cahier d'enquête. Elle envisage d'écrire un livre à partir de ses observations, mais, selon son témoignage rétrospectif, elle en aurait été dissuadée par les réactions de ses collègues sociologues : « Il y a eu une chose qui m'a beaucoup gênée, qui a fait que je n'ai pas été jusqu'au bout de ma démarche [...]. Quand je faisais un exposé, j'avais toujours les réflexions : “ça n'est pas représentatif” ; “oui mais est-ce que ça a une portée généralisable ?” [...] J'ai fini par en être inhibée, si bien que j'ai rédigé un certain nombre de choses, mais je ne savais pas comment leur donner une portée générale. » [Chapoulie, 1991, p. 354]. Elle avait pourtant connaissance des travaux de Donald Roy : « Je voulais comparer ce que j'observais avec ce qu'il observait, parce qu'il y avait une telle similitude, en même temps que certaines différences qui avaient une logique, et ça me paraissait probant justement que, de part et d'autre de l'Atlantique, on aboutisse à des

conclusions similaires et à des différences explicables » [*ibid*]. On voit combien est puissante alors la pression de la norme « scientifique » de l'enquête quantitative. Jacqueline Frisch-Gauthier publia trois articles à partir du matériel qu'elle avait collecté, mais ne chercha à en tirer, ni une synthèse, ni une méthode qu'elle eût pu transmettre. Prenant le contre-pied de sa propre démarche, elle réalisa ensuite des enquêtes statistiques. Elle était arrivée trente ans trop tôt dans le paysage sociologique français.

QUALIFICATION ET DÉQUALIFICATION

Le concept de qualification fournit aux sociologues de cette génération un objet permettant de parler « sociologiquement » du travail sans se pencher sur son contenu. Le système de qualifications est un opérateur social qui traduit, dans une hiérarchie professionnelle, un état de l'organisation productive. Une fois établi, il existe par lui-même ; il n'est pas nécessaire de revenir au travail proprement dit pour en comprendre la logique et l'efficace. Sur cette question, toutefois, l'enquête sociologique peine à se faire une place, entre les analyses de postes pratiquées par les ingénieurs en organisation et les enjeux proprement syndicaux, soit les « relations professionnelles » sur lesquelles se spécialise Jean-Daniel Reynaud [1963]. La prise en considération de la « phase C » et, plus précisément, des secteurs de production fluide (hydroélectricité, raffinage pétrolier et grande industrie chimique), qui en sont pour Touraine les secteurs avancés, tend toutefois à modifier la question. Dans ces secteurs, la classification Parodi, instaurée en 1945-1946 sur le modèle de la grande industrie métallurgique, est vite apparue inadaptée.

L'étude séminale de Touraine aux usines Renault de Billancourt s'inscrit directement dans le contexte de la mise en place de la classification Parodi. Ce type de classification incarne l'organisation taylorienne du travail, celle de la phase B. Touraine montre les conditions sociotechniques de leur genèse (le passage de la phase A à la phase B), mais aussi de leur dépassement (le passage de la phase B à la phase C). Conformément à la *doxa* friedmannienne, il admet le processus de dégradation du travail dans le passage de la phase A à la phase B. L'ouvrier typique de la phase B est l'O.S., ouvrier spécialisé dans la conduite d'une machine elle-même spécialisée, qu'il oppose à l'ouvrier professionnel de la phase A, qui opérait sur des machines polyvalentes. L'usine taylorienne génère pourtant de nouvelles qualifications : celles des régleurs, des ouvriers d'entretien, des personnels techniques des bureaux d'études et des méthodes, dont la présence permettait la simplification du travail dans

l'atelier¹². Mais, la logique d'enquête, centrée sur la seule fabrication, conduit à négliger cet arrière-plan. Pour le dire autrement, du fait de leur caractère indirect, ces travaux sont-ils encore des travaux *ouvriers* ? On peut donc négliger la question. Il en est tout autrement quand on passe à la phase C, car c'est alors également le travail direct qui acquiert de nouvelles propriétés.

C'est ici que l'on retrouve le débat évoqué, entre Touraine, Naville et Friedmann. Pour Friedmann, le développement du travail moderne conduit à une inéluctable déqualification ouvrière [Friedmann, 1956]. Touraine montre que la question est plus complexe. Semblant, tout d'abord, donner raison à son maître, il écrit : « Assujettissement à la machine et libération des tâches matérielles pénibles sont liés. L'ouvrier se retire de plus en plus des tâches de production. Il ne reste que comme "bouche-trou de l'automatisme" [Friedmann] comme *surveillant des machines automatiques*. Condition peu enviable » [Touraine, 1955, p. 114-115]. Mais, finalement, il affirme qu'avec la phase C, le « rôle de l'OS se transforme ou peut se transformer ». Il faut toutefois aborder la notion de qualification dans de nouveaux termes : « En phase C, on voit que la qualification ne se définit plus par les connaissances de l'ouvrier, que le critère du temps de formation est devenu sans valeur ; c'est le rôle social de l'ouvrier qui définit sa place dans la hiérarchie professionnelle ; c'est plus concrètement autour de la notion de responsabilité que s'organisent les éléments d'évaluation du travail » [*ibid.*, p. 118]. C'est la thèse que développe Pierre Naville dans ses travaux sur l'automatisation.

L'AUTOMATION ET LA NOUVELLE CLASSE OUVRIÈRE

Pierre Naville dirige à la fin des années 1950 une importante recherche sur l'automatisation, thématique alors en vogue venue des États-Unis. Pour Friedmann, il ne s'agit là que d'un avatar du processus de dégradation du travail. Naville au contraire cherche à mettre en évidence le nouveau rôle joué par le travail humain dans un système industriel automatisé. Comme Touraine l'avait suggéré avant lui, si la machine devient autonome vis-à-vis de l'homme, réciproquement, l'homme devient autonome vis-à-vis de la machine. Plus précisément, Naville met en évidence les nouvelles

12. Cette question est l'objet d'un long malentendu. Dire que le passage de la phase A à la phase B correspond au remplacement des OP par des OS, c'est ignorer que l'industrie pré-taylorienne est caractérisée par la présence de manœuvres que la mécanisation fait disparaître. Quant aux anciens professionnels, ils pourvoient, comme le montre Touraine, les nouveaux emplois de l'entreprise taylorisée. Globalement, la structure des qualifications se déplace donc vers le haut.

fonctions de régulation de l'opérateur industriel, en insistant sur le caractère collectif de ces nouvelles tâches, ce qui induit un renouveau du travail d'équipe [Naville, 1963, p. 75-80].

La recherche de Naville est composée de deux volets : une enquête statistique adressée à la direction des entreprises et une série de neuf monographies d'usine [Naville, 1961]. Les questionnaires sont envoyés à 3 886 entreprises ; 903 réponses ont pu être exploitées. Les questions posées, très techniques, ont dû paraître peu sociologiques aux responsables d'entreprises qui ont eu à les instruire. On ne trouve aucune considération psychosociale sur les « attitudes », concept dont le disciple de Naville, Pierre Rolle se charge de faire une critique appuyée [Rolle, 1962]¹³. Il est frappant aussi de voir que, dans ses monographies, Naville ne cherche pas à rendre compte de la totalité de l'organisation productive, mais seulement de la fraction la plus automatisée de celle-ci¹⁴. Il cherche à saisir les modalités des nouvelles relations sociotechniques sans souci de leur représentativité sur le moment. Ce questionnement n'est pas pour autant techniciste. L'automation est pour lui un phénomène social qu'il inscrit dans le sillage des réflexions historiques de Karl Marx. Elle est tout aussi génératrice de nouveaux problèmes sociaux que riche de perspectives pour une émancipation du travail. Mais il ne cherche pas à tirer de conclusions immédiates de ses enquêtes pour interpréter l'état politico-moral présent de la classe ouvrière.

Le fait est frappant, si l'on compare ses travaux à ceux, contemporains, de Serge Mallet. Ce disciple d'Alain Touraine développait en effet, à partir d'enquêtes sur l'automation factuellement convergentes avec celles de Naville, une analyse léniniste des modalités de la Révolution à venir. Pour Mallet, les travailleurs de l'automation constituent une « nouvelle classe ouvrière » que l'on peut comparer aux anciens ouvriers professionnels, « fer de lance » de la Révolution du début du xx^e siècle [Mallet, 1963]¹⁵. Quand il réédite son ouvrage en 1969, il affirme de façon un peu audacieuse que les « événements » de mai-juin 1968 auraient confirmé ses thèses. Son maître Alain Touraine tirait pourtant des mêmes événements la thèse opposée : le travail n'était plus au cœur du débat social. Celui-ci s'était déplacé vers les revendications des jeunes, des femmes, etc. [Touraine, 1969].

13. Adepte de la psychologie behavioriste, Naville ne peut adhérer à la catégorie d'attitude.

14. Voir le cas de son enquête à la glacerie Saint-Gobain de Chantereine [Rot et Vatin, 2018].

15. La même année sont publiés en Grande-Bretagne les premiers travaux de John Goldthorpe et David Lockwood qui, concluent, à partir de constats similaires à ceux de Mallet, à la tendance à l'« embourgeoisement de la classe ouvrière » [Goldthorpe, 1963].

CONCLUSION

Les thèses de Mallet, prématurément disparu en 1973, comme celles de Naville, seront oubliées dans les années 1970. C'est la pensée de Georges Friedmann, curieusement rhabillée en termes marxistes par le radical américain Harry Braverman ou par les Français Benjamin Coriat ou Michel Freyssenet, qui domine cette période. La sociologie du travail prend une orientation militante [cf. le chapitre de N. Hatzfeld et C. Lomba dans ce volume] que renforce le mouvement des établis, emblématisé par l'ouvrage à grand succès de Robert Linhart relatant son expérience chez Citroën en 1968-1969 [Linhart, 1978]. On assiste, parallèlement, à l'entrée sur la scène politique des OS. L'histoire récente de la sociologie du travail, celle d'une discipline étroitement associée à la bureaucratie modernisatrice des années 1950-1960, est alors occultée. Les ouvrages essayistes de Friedmann, et tout particulièrement *Le Travail en miettes* (1956), régulièrement réédité, sont beaucoup plus lus que les laborieuses recherches statistiques de ses disciples. Quant à la réflexion de Pierre Naville sur l'automatisation, elle n'est pas prolongée. Ce n'est qu'au cours des années 1980, que l'on recommence, sous l'influence de l'introduction des méthodes japonaises d'organisation, à s'y intéresser.

Bien vite, toutefois, l'industrie française des « Trente Glorieuses » se met à décliner, et avec elle, la « classe ouvrière » qui a si longtemps monopolisé l'attention des sociologues français. La sociologie du travail semble perdre son objet et s'émiette en multiples thématiques : emploi et chômage, relations de service, relations professionnelles... Mais, parallèlement, le « travail » ou, plutôt, « les travaux », dans leurs modalités pratiques, leur multiplicité, leur singularité retrouvent l'intérêt des sociologues, comme si la catégorie trop lourde, trop générique et trop politique de Travail avait longtemps oblitéré la question. Soutenue par une nouvelle référence à la tradition interactionniste américaine, l'enquête peut alors se frayer de nouveaux chemins dans les multiples espaces professionnels.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEU C. (2002), *Pour l'amour de la République. Le Club Jean-Moulin, 1958-1970*, Fayard, Paris.
- BARJOT D. et al. (2002), *Catching up with America. Productivity Missions and the Diffusion of American Economic and technological Influence after the Second World War*, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, Paris.

- BOLTANSKI L. (1981), « America, America... Le plan Marshall et l'importation du management », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 38, p. 19-41.
- BORZEIX A. et ROT G. (2010), *Genèse d'une discipline, naissance d'une revue. Sociologie du travail*, Presses universitaires de Paris Ouest Nanterre, Paris.
- BOURDIEU P. (1962), « La hantise du chômage chez l'ouvrier algérien », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 313-331.
- (1963), « La société traditionnelle », *Sociologie du travail*, n° 1, p. 24-44.
- CHAPOULIE J.-M. (1991), « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n° 3, p. 321-364.
- CHOMBART DE LAUWE P.-H. (1956), *La Vie quotidienne des familles ouvrières. Recherches sur les comportements sociaux de consommation*, CNRS Éditions, Paris.
- (1996), *Un anthropologue dans le siècle (entretien avec Thierry Paquot)*, Descartes & Cie, Paris.
- FRIEDMANN G. (1946), *Problèmes humains du machinisme industriel*, Gallimard, Paris.
- (1948), « Esquisse d'une psycho-sociologie du travail à la chaîne », in MEYERSON I. et al. (dir.), *Le Travail et les Techniques*, PUF, Paris, p. 127-144.
- (1950), *Où va le travail humain ?*, Gallimard, Paris.
- (1953), « Milieu technique et milieu naturel » in FRIEDMANN G. (dir.), *Villes et Campagnes. Civilisation urbaine et civilisation rurale en France*, Armand Colin, Paris.
- (1956), *Le Travail en miettes*, Gallimard, Paris.
- (1962), « Proudhonien ? Optimiste ? », *Sociologie du travail*, vol. 4, n° 4, p. 395-398.
- FRISCH-GAUTIER J. (1958), « L'adaptation aux travaux spécialisés dans une petite entreprise », *Bulletin du Cerp*, n° 2-3, avril-septembre.
- (1961), « Le rire dans les relations de travail », *Revue française de sociologie*, vol. 2, n° 4, p. 292-303.
- (1963), « Les fonctions des délégués du personnel d'après une expérience vécue en 1951-1952 », *Revue française de sociologie*, vol. 4, n° 2, p. 159-171.
- GUILBERT M. (1966), *Les Fonctions des femmes dans l'industrie*, Mouton, Paris/La Haye.
- GUILBERT M. et ISAMBERT-JAMATI B. (1956), *Travail féminin et travail à domicile. Enquête sur le travail à domicile de la confection féminine dans la région parisienne*, CNRS Éditions, Paris.
- GOLDTHORPE J. et LOCKWOOD D. (1963), « Affluence and the British class structure », *Sociological Review*, vol. 11, n° 2, p. 133-163.
- ISAMBERT-JAMATI V. (1955), *L'Industrie horlogère dans la région de Besançon*, PUF, Paris.

- LINHART R. (1978), *L'Établi*, Éditions de Minuit, Paris.
- MALLET S. (1963), *La Nouvelle Classe ouvrière*, Le Seuil, Paris.
- MENDRAS H. (1958), *Les paysans et la modernisation de l'agriculture. Compte rendu d'une enquête pilote*, CNRS, Paris.
- MAUPEOU-ABBOUD N. DE (1961), *Le cheminement professionnel des jeunes ouvriers*, ISST, Paris.
- MOSCOVICI S. (1961), *Reconversion industrielle et changements sociaux. Un exemple : la Chapellerie dans l'Aude*, Armand Colin, Paris.
- NAVILLE P. (1961), *L'Automation et le travail humain*, CNRS Éditions, Paris.
- (1963), *Vers l'automatisme social ?*, Gallimard, Paris.
- OCDE (1962), *Répertoire des recherches et des instituts dans les sciences humaines appliquées au travail*, OCDE, Paris.
- PEYRE C. (1962), *Une société anonyme*, Julliard, Paris.
- REYNAUD J.-D. et TOURAINE A. (1955), *Attitudes des ouvriers de l'industrie sidérurgique à l'égard des changements techniques. Rapport sur la première année d'étude*, juin.
- REYNAUD J.-D. (1963), *Les Syndicats en France*, Le Seuil, Paris.
- ROLLE P. (1962), « Attitude ouvrière et situation de travail », *Cahiers d'études de l'automation et des sociétés industrielles*, n° 3, p. 99-163.
- ROSE M. (1979), *Servants of Post-Industrial Power ? Sociologie du Travail in Modern France*, Macmillan Press, Londres.
- ROT G. et VATIN F. (2004), « Les avatars du "travail à la chaîne" dans l'œuvre de Georges Friedmann (1931-1940) », *Genèses*, vol. 57, p. 23-40.
- (2008), « L'enquête des Gaston ou les sociologues au travail. Jacques Dofny et Bernard Mottez à la tôlerie de Mont-Saint-Martin en 1955 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 175, p. 62-81.
- (2018a), « Effets de miroir à Saint-Gobain. Relations publiques et sociologie du travail », *Le Mouvement social*, n° 262, p. 107-129.
- (2018b), « Sociologie du travail et travail sociologique. Conduite à distance des enquêtes et confrontation au terrain des jeunes chercheurs dans les années 1950 », in LAFERTÉ G., PASQUALI P. et RENAHY N. (dir.), *Le Laboratoire des sciences sociales. Histoire d'enquête et revisites*, Raison d'agir, Paris, p. 119-150.
- ROY D. (1952), « Quota restriction and goldbricking in a machine shop », *American Journal of Sociology*, vol. 57, n° 5, p. 425-442.
- (2006), *Un sociologue à l'usine*, La Découverte, Paris.
- STOETZEL J. (1941), « La psychologie sociale et la théorie des attitudes », *Annales sociologiques. Série A. Sociologie générale*, fasc. 4, p. 1-24.
- TANGUY L. (2011), *La Sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, La Découverte, Paris.

- TOURAINÉ A. (1955), *L'Évolution du travail ouvrier aux Usines Renault*, CNRS Éditions, Paris.
- (1966), *La Conscience ouvrière*, Le Seuil, Paris.
- (1969), *La Société post-industrielle*, Denoël, Paris.
- VATIN F (2004), « Machinisme, marxisme, humanisme. Georges Friedmann avant et après-guerre », *Sociologie du travail*, vol. 46, p. 205-223.
- (2012), *L'Espérance-monde. Essais sur l'idée de progrès à l'heure de la mondialisation*, Albin Michel, Paris.
- VERRY M. (1955), *Les Laminoirs ardennais, déclin d'une aristocratie professionnelle*, PUF, Paris.